

SOUS LE FROMAGER

N°4 - janvier 2024

La Gazette du Comité de jumelage
de Fleury sur Orne/Ouonck Dieba

Édito

Le bilan 2023 est à la hauteur de notre engagement.

Nous avons notamment pu soutenir les comités de santé de Souda et Sindialon qui ont été restaurés ; soutenir le lycée de Souda qui continue de se développer ; soutenir le Gie des femmes de Ouonck qui développe leur ferme de pisciculture. Nous avons vécu des moments forts là-bas à côté de nos chevilles ouvrières Ibou Bodian et Adama Badiane lors de notre mission en avril et ici avec tous les chanteurs de la Chorale un lundi sur 2 dirigée par Séverine Lebrun, Juliette Page et ses danseurs et musiciens qui sont venus festoyer avec nous « Sous le soleil de Casamance » le 16 décembre à la salle Oresme.

Nous avons pu recevoir le maire de Ouonck Dieba, Djibril Sané avec notre maire Marc Lecerf et les élus qui nous soutiennent dans nos actions.

Un grand merci à tous nos bénévoles, habituels et nouveaux, nos donateurs de plus en plus nombreux : les petites rivières font les grands fleuves ! 2024 s'annonce riche. Tous les bénévoles du Comité de jumelage ici et là-bas vous souhaitent une belle année 2024, solidaire, festive et ouverte sur le monde !



Juliette Page, ses danseurs et ses musiciens



Le maire Djibril Sané en visite avec Obdulie Lecolley, présidente 2008-2009

GIE

Le comité de jumelage soutient le GIE des femmes de Ouonck qui a développé un projet de pisciculture ; la ferme est terminée !



Pisciculture de Ouonck

Dispensaires

Le comité a soutenu les comités de santé de SOUDA et de SINDIALON pour les travaux de rénovation. Tout a été repeint.



Dispensaire de Sindialon

Soirée festive

Le samedi 16 décembre 2023, le comité de jumelage a organisé une soirée festive à la salle Nicolas Oresme ; un grand merci à la mairie pour sa mise à disposition. Nous avons pu récolter plus de 1200 euros pour équiper les dispensaires en matériel. Un grand merci à tous !

Marché de Noël

Nous étions présents et nous avons eu beaucoup de visites ! 153 euros de gains !

Envie d'aller plus loin ?

Pour adhérer, il suffit de faire une demande à l'adresse suivante : comite-jumelagefsood@orange.fr

La cotisation est de 17 euros pour un adulte, 30 euros pour un couple et 1 euro pour une personne de moins de 18 ans.

Vous pouvez aussi faire un don en envoyant un chèque à l'ordre du comité de jumelage au 30 rue de la paix 14123 Fleury Sur Orne. Le don donne droit à un reçu fiscal.

Vous pouvez venir nous voir sur nos stands au Festy Fleury ou au marché de Noël. Vous pouvez demander à suivre notre actualité en nous envoyant un mail même sans adhérer !

